

FRANCE VICTIMES 58 - ANDAVI

Colloque

Association Nivernaise D'Aide aux
Victimes d'Infractions



Sous la haute présidence de

Madame Marie-Christine Tarrare,

Procureur Général près la Cour d'Appel de Bourges

Accueil dès 8h30



***Les victimes
vulnérables
et leurs droits :***

Enjeux, réalités et perspectives

***Circuit de Nevers
Magny-Cours***

Centre de Visioconférence

**29 novembre
2018**

III. LA CONSTRUCTION DES ORGANES DE PROTECTION PAR DES OBSERVATOIRES SPECIALISES EN FRANCE

11h20 - 12h15

Monsieur Marcel JAEGER

Président du Conseil Scientifique de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance

Les défis sociétaux de la protection de l'enfance

Madame Ernestine RONAI

Membre du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes

Les enjeux du repérage systématique des femmes victimes de violences

Madame Pascale RIBES

Vice-Présidente France Handicap APF / CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées)

Handicap et vulnérabilité : un enjeu pour les futures politiques publiques

12h15 Débat avec la salle

12h30 Cocktail déjeunatoire

IV. LES DISPOSITIFS DE PROTECTION

14h00

Sous la Présidence de **Madame Alexa CARPENTIER**
Procureur de la République

Table ronde

Monsieur Daniel LICHET

*Lieutenant Colonel, Officier adjoint de commandement
du Groupement de Gendarmerie de la Nièvre*

Monsieur Bernard BOISSIERE

*Commissaire Divisionnaire de Police
Directeur départemental de sécurité publique*

Monsieur Jean-Pascal THOMASSET

*Directeur de l'Unité Médico-Judiciaire victimes
mineures de Bourg-en-Bresse*

Madame Françoise MEUNIER

CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique)

Madame Isabelle GUENOT

*Médecin urgentiste au Centre Hospitalier
de Decize*

Madame Christel DE LA TORRE

Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre

Madame Isabelle SADOWSKI

Directrice Juridique France Victimes

Monsieur Philippe GALLON

Bâtonnier à l'Ordre des Avocats de Nevers

Madame Yvette CLOIX

Présidente ALMA 58 & 89

16h00 Grand Témoin : **Monsieur Alain LASSUS**

Président du Conseil Départemental de la Nièvre

16h30 Rapport de synthèse : **Madame Anne RIVIERE**

Cheffe du Bureau au Service de l'Accès au Droit et à la Justice de l'Aide aux Victimes (SADJAV)

ALLOCUTIONS DE CLOTURE

Madame Sylvie HOUSPIC, Préfète de la Nièvre

Madame Marie-Christine TARRARE, Procureur Général près la Cour d'Appel de Bourges

Les victimes vulnérables et leurs droits : Enjeux, réalités et perspectives

Aujourd'hui, force est de remarquer que le principe de solidarité, érigé en principe constitutionnel par une jurisprudence récente du Conseil Constitutionnel, doit conduire à revisiter les contours de notre système de protection juridique et sociale des personnes touchées par une situation de vulnérabilité.

Le terme de personnes vulnérables doit s'entendre sous une acception moderne, inspirée des travaux relatifs à la rédaction de la Charte Sociale Européenne et des réflexions de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), à savoir que ce sont celles qui sont menacées dans leur autonomie, leur dignité ou leur intégrité physique ou psychique.

Plus près de nous, le Code Pénal pose comme circonstance aggravante la vulnérabilité de la victime résultant de multiples facteurs à l'instar de l'âge, la maladie, l'infirmité, la déficience physique ou psychique ou encore l'état de grossesse.

Si chaque société secrète ses propres sources de vulnérabilité, les sociétés occidentales dites "modernes" peuvent analyser cette question par le truchement de trois champs : sociologique, économique et juridique.

Les personnes vulnérables en France sont de plus en plus nombreuses et les cas d'ouverture de procédures contentieuses à finalité protectrice émaillent nos audiences juridictionnelles.

Partant de cette constatation, de nombreux dispositifs ont vu le jour et permettent à ces dernières de pouvoir être efficacement protégées : encore faut-il activer ces droits !

Le présent colloque a pour ambition de préciser la notion de vulnérabilité pour mieux comprendre quels sont les droits activables et les dispositifs de protection existants ou à construire.

Colloque organisé avec le soutien de

